



Info-délits – Juin 2017



Division prévention criminalité

Urgence : 117

Votre Gérant de sécurité :

Adjudant Christian Borloz
Centre Gendarmerie Mobile
Les Granges Neuves 2
1847 Rennaz
☎ 021 557 88 05
☎ 079 446 65 02
christian.borloz@vd.ch



Montpreveyres

Gendarmerie d'Oron-la-Ville :

☎ 021 557 86 21



Mai 2017

Date	Délit	Endroit	Type de lieu	Type de mode opératoire	Flag
Me 24	Cambriolage	Rue du Village	Commerce	Portes coulissantes forcées	

VOL DANS LES VOITURES :

Depuis quelques semaines nous constatons une augmentation de ces délits dans notre canton, notamment sur tout l'arc lémanique.

Il apparaît clairement que ce type de criminalité résulte, pour une bonne partie, de l'attrait qu'exercent les objets (téléphones, appareils photos, GPS, sacs à main...) laissés à vue dans un véhicule.

1. N'oubliez pas de fermer les portières, mais également les fenêtres, le toit ouvrant, la capote et le coffre de votre véhicule
2. En cas d'utilisation d'une télécommande, verrouillez vos portes à quelques centimètres de la serrure. En effet, des brouilleurs d'ondes permettent d'empêcher le verrouillage des véhicules s'il est effectué à distance. Il est donc important de vous assurer que votre véhicule est fermé par le bruit caractéristique du verrouillage des serrures et/ou que les phares clignotent, voire manuellement en tirant sur la poignée de la portière
3. Emportez avec soi ses papiers d'identité et la clef de contact même pour un court instant et en cas d'absence prolongée, emportez également vos documents de bord
4. Ne laissez pas d'argent, de sac ou objet de valeur apparent dans votre véhicule, même pas un court instant
5. Laissez éventuellement le vide-poche ouvert pour montrer que le véhicule est vide.

Le gérant de la sécurité de l'Est vaudois : C. Borloz adj

